

DES IDÉES POUR MA RÉSIDENCE

*4/10 RUE GEORGE BERNARD SHAW – 27 RUE DESAIX,
PARIS 15^E*



elogie - SIEMP

Élogie-Siemp décline son propre budget participatif au sein de quatre résidences. Lien social, travaux, développement durable ... proposez vos projets, puis votez ! Les idées que vous aurez choisies seront financées par Élogie-Siemp et réalisées avec vous.

Pour soumettre vos idées de projet, rien de plus simple. Il vous suffit de remplir la fiche d'idées et de la déposer dans l'urne prévue à cet effet ou de vous connecter sur la plateforme dédiée à l'adresse suivante : www.budgetparticipatif.elogie-siemp.paris.

À vous de jouer !

L'équipe projet

Vous avez une interrogation ? Contactez votre gardien qui pourra vous informer sur le projet. Des permanences seront également organisées en pied d'immeuble pour vous aider à remplir votre fiche.

EXEMPLES DE PROJETS...

Les projets peuvent concerner plusieurs sujets, voici quelques exemples :



LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉS

- > création d'une bibliothèque partagée,
- > mise en place d'une boîte à dons,
- > ...



VÉGÉTALISATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > créations d'espaces potagers partagés,
- > embellissement des espaces verts,
- > nichoirs à oiseaux,
- > ...



CADRE DE VIE ET TRAVAUX

- > embellissement des parties communes,
- > construction d'un abri à vélos,
- > mise en place d'agès sportifs,
- > ...

Un jury se réunira ensuite dans les locaux d'Élogie-Siemp. Ses membres analyseront toutes les propositions selon les critères suivants :

- > **l'utilité pour l'ensemble des locataires**
- > **la faisabilité du projet**
- > **le budget du projet**

Les projets sélectionnés seront ensuite soumis à votre vote en septembre.

QUESTIONS / RÉPONSES

J'ai des questions...auprès de qui puis-je me renseigner ?

Connectez-vous sur le site Internet du projet, vous y trouverez de nombreuses informations :
www.budgetparticipatif.elogie-siemp.paris

Quel est le budget accordé à mon immeuble ?

Une enveloppe maximale de 13 800 € est attribuée à votre immeuble.

Puis-je proposer une idée avec mon voisin ?

Tout projet individuel ou collectif peut être proposé. Toutefois, il est vivement recommandé de vous regrouper entre voisins.

Quand pourrais-je proposer mon projet ?

Remplissez votre « fiche idée » ci-jointe et déposez-là dans l'urne prévue à cet effet, ou enregistrez-là en ligne, sur le site Internet du projet.

Comment les résultats seront-ils présentés ?

Un affichage sera réalisé dans vos halls. Une information sera également réalisée sur Internet.

